



# L'Articulé

NOVEMBRE 2023

---

Journal de la Société Dentaire de Québec

- 4 [Mot du président](#)  
D<sup>r</sup> Julien Marceau
- 5 [Derrière les coulisses  
de la pharmacie :  
les répercussions  
des ruptures d'inventaire](#)  
Jérôme H. Lavoie  
Pharmacien
- 10 [Dans quelles situations  
une greffe gingivale  
est-elle nécessaire?](#)  
D<sup>re</sup> Anne-Sophie Villeneuve
- 12 [Calendrier scientifique](#)
- 13 [SDQ en bref](#)



POUR JOINDRE LE BUREAU DE LA SOCIÉTÉ DENTAIRE DE QUÉBEC, VOUS POUVEZ CONTACTER **M<sup>ME</sup> ANNA BILODEAU** TOUS LES MERCREDIS, ENTRE 9H ET 12H.

3291, CHEMIN SAINTE-FOY,  
**BUREAU 221**  
QUÉBEC (QUÉBEC)  
G1X 3V2

418 656-6060  
[info@sdq.ca](mailto:info@sdq.ca)  
[sdq.ca](http://sdq.ca)



# Conseil d'administration

Président

**D<sup>r</sup> Julien Marceau**

Président sortant

**D<sup>re</sup> Mélinda Paris**

Vice-président

**À déterminer**

Trésorerie

**D<sup>re</sup> Anne-Sophie Villeneuve**

Secrétaire

**D<sup>re</sup> Anne-Sophie Villeneuve**

Activités scientifiques

**D<sup>r</sup> Julien Marceau**

**D<sup>r</sup> Philippe Girard**

**D<sup>r</sup> Yorhy Auclair**

Activités sociales

**D<sup>r</sup> Benoit Simard**

**D<sup>re</sup> Mélinda Paris**

Bulletin

**D<sup>re</sup> Katia Savignac**

**D<sup>re</sup> Mélinda Paris**

**D<sup>re</sup> Marie-Rose**

**Gagnon Beaumont**

Comités technologies

**D<sup>r</sup> Simon Lafrenière**

**D<sup>r</sup> Philippe Girard**

**D<sup>re</sup> Marie-Rose**

**Gagnon Beaumont**

**D<sup>r</sup> Benjamin Labelle**

Secrétaire administrative

**Anna Bilodeau**



## Mot du président

Chers collègues, ce fût un réel plaisir de vous voir en grand nombre au Musée national des beaux-arts. C'est toujours agréable de pouvoir échanger entre nous des réalités que nous vivons au quotidien. Un grand merci au D<sup>r</sup> Robert Paquin d'être venu nous partager une partie de son expérience et de son savoir. Des événements comme ceux-ci nous motivent à toujours faire mieux et à maintenir un calendrier scientifique de grande qualité.

Dans le but de toujours nous améliorer et de satisfaire les attentes de nos membres, nous vous offrirons, pour la première fois cette année, une conférence en formule hybride. Cette conférence aura lieu le jeudi 8 février. Il y aura un nombre de places disponibles limités au "Campus : espace de formation", soyez donc vigilants lors de votre inscription.



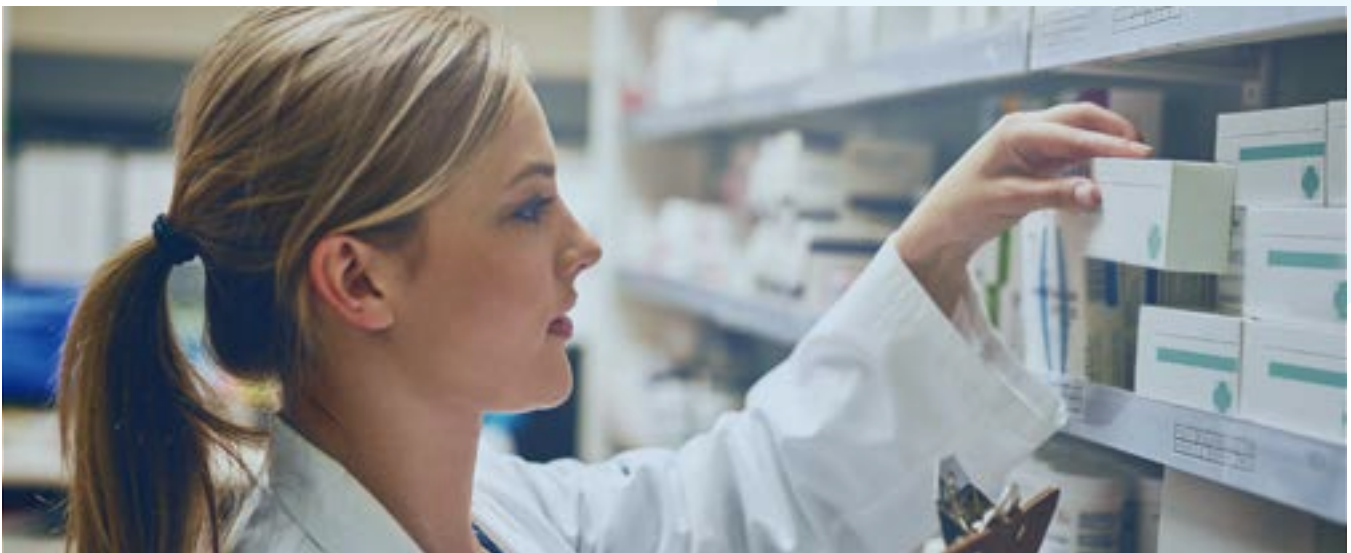
Je tiens également à souhaiter la bienvenue au D<sup>r</sup> Benjamin Labelle au sein du conseil d'administration. Il occupera ses fonctions au niveau du comité technologies.

J'en profite également pour vous souhaiter une belle période des fêtes de la part de toute notre équipe. Que ce moment soit rempli de joie et de bonheur. On se retrouve en 2024 pour d'autres conférences.

*D<sup>r</sup> Julien Marceau*

# Derrière les coulisses de la Pharmacie : les répercussions des ruptures d'inventaire

Jérôme H. Lavoie  
Pharmacien



Les pharmaciens jouent un rôle essentiel dans notre système de soins de santé, et pourtant, il y a souvent un aspect caché de leur quotidien qui ne fait surface que lorsque cela devient un problème critique. Nous parlons des ruptures d'inventaire, un problème qui peut avoir un impact significatif sur les patients et leurs professionnels de la santé puisqu'il va en s'aggravant.

En 2010, nous parlions d'environ 400 pénuries d'une durée moyenne de 103 jours par incident tandis que des données plus récentes parlent de plus de 1000 pénuries par an pour une durée moyenne atteignant maintenant 157 jours.

La cause de ces ruptures est multifactorielle et complexe. Les causes les plus fréquemment rapportées sont :

- Des problèmes de chaîne d'approvisionnement divers. Majoritairement pour des principes actifs, mais aussi parfois pour des excipients et même les éléments des contenants tels que les bouchons ou encore les tiges de déclenchement pour les stylos atopiqueurs (tel que dans le cas de l'Épipen).
- De nombreux facteurs économiques qui peuvent rediriger des stocks, normalement destinés pour le Québec, vers d'autres marchés où les prix de vente sont plus élevés et donc plus lucratif pour le manufacturier.
- Des pressions politiques croissantes exercées lors des négociations des conditions et prix de ventes des médicaments. Certains pays se sont dotés de mécanismes de pénalités envers des fabricants qui ne réussiraient pas à répondre à la demande de leur population.
- Des gels d'inventaires pour des besoins gouvernementaux ou une redirection vers les hopitaux (tel que dans le cas du Plaquenil en début de Covid).
- Des événements ponctuels, tels que la contamination de l'usine de la pharmaceutique Zhejiang Huahai Pharmaceutical à Linhai en Chine en 2018. Cet évènement a rendu indisponible la majorité des antagonistes des récepteurs de l'angiotensine (dont en premier le Micardis) pendant plus d'un an.



Tous ces exemples, et bien d'autres, risquent par la suite d'engendrer des effets dominos ravageurs. La rupture de stock d'un produit exerce une pression artificielle sur la demande d'autres produits aux indications thérapeutiques similaires. Bien que ces derniers ne soient pas eux-mêmes en rupture d'inventaire, ils voient leurs réserves, normalement adéquate à répondre à la demande de la population, devenir insuffisantes.

Un exemple récent de ce phénomène est la rupture d'inventaire de Tylenol pédiatrique qui a frappé le Canada au cours de l'année dernière. Quelques semaines plus tard, les réserves nationales de Motrin pédiatrique étaient épuisées elles aussi. Les autorités canadiennes ont donc dû faire venir de l'acétaminophène d'Angleterre, mais pendant plusieurs semaines les pharmacies n'avaient rien à proposer aux parents désemparés. Au moment même où j'écris ces lignes, l'approvisionnement d'amoxicilline en suspension, les pompes de nitroglycérine, l'Ozempic, le Solifénacine, le Levetiracetam, le Trandolapril, le Silodosin et le Ritonavir pour ne nommer que ceux-là, sont en disponibilité très restreinte.



Lorsque le patient présente sa prescription à la pharmacie, il peut arriver que le pharmacien ne se rende pas compte immédiatement de la rupture d'inventaire du médicament. Un pot vide dans sa pharmacie n'implique évidemment pas que l'inventaire de différents grossistes de la province l'est également. Cela va nécessiter un certain effort de recherche pour l'équipe de la pharmacie avant d'arriver à cette conclusion. Il est important de noter qu'il n'existe aucun mécanisme d'alerte précoce pour anticiper ces situations, la majorité des compagnies pharmaceutiques n'informant les pharmacies de la rupture d'inventaire qu'une fois qu'elle est constatée afin d'éviter une ruée artificielle sur les médicaments résiduels. Il n'existe pas non plus un inventaire en temps réel qui consoliderait l'ensemble des pharmacies pour avoir une lecture précise de l'état de la situation à un temps T. Donc, lorsque cette situation se produit, le pharmacien entreprend une série d'actions pour répondre aux besoins du patient. Tout d'abord, il vérifie auprès de ses deux grossistes pour tenter de trouver le médicament requis. Parallèlement, il fait

une tournée téléphonique des pharmacies avoisinantes dans l'espoir de trouver une âme charitable qui aurait des provisions disponibles au partage. Rien n'oblige un pharmacien à dévoiler ou partager ses inventaires avec un confrère, mais dans un souci d'entraide c'est tout de même une pratique courante et évidemment recommandée.

Si malgré ces efforts le médicament demeure introuvable, la première option est de rechercher une formulation différente qui contient les mêmes principes actifs. Par exemple, il peut s'agir de passer d'un sirop à des comprimés, de donner deux comprimés de 100 mg au lieu d'un seul de 200 mg, ou encore de substituer un médicament équivalent par ses deux composés, comme du Tylenol et de la Codéine à la place d'un Empracet par exemple. Ces modifications sont apportées sans nécessiter de notification au prescripteur d'origine.





Cependant, si aucune option de substitution n'est possible, le pharmacien peut envisager une substitution, idéalement au sein de la même sous-classe thérapeutique (AHFS), en tenant compte du tableau clinique du patient. Dans ce cas, la prescription est rédigée au nom du pharmacien, qui assume la responsabilité de la substitution. Le patient est toujours informé de ce changement, et le prescripteur d'origine est généralement notifié, souvent par fax. Il est donc essentiel de partager l'indication ou le diagnostic associé à la prescription, sinon le pharmacien devra le déduire à l'aide de la prescription et en questionnant le patient. Le partage du diagnostic par le praticien est donc primordial, car si souvent le type d'antibiotique de première intention et une durée de traitement peuvent être les mêmes pour un abcès dentaire ou une infection post-extraction, il en va autrement pour une cellulite faciale ou une sinusite d'origine dentaire. Il est également important de noter que si la prescription porte la mention "ne pas substituer", le droit de substitution du pharmacien devient nul et ne s'applique plus. Il doit donc obligatoirement contacter le prescripteur avant de dispenser tout autre médicament.

Dans certaines situations, il peut arriver que, une fois informé, vous ne soyez pas en accord avec la décision du pharmacien. Cela peut être dû à une mauvaise interprétation de l'intention initiale, comme dans le cas de la prescription d'une benzodiazépine, situation dans laquelle le diagnostic original (burning mouth ou bruxisme) peut faire varier le choix du produit de substitution. Vous pourriez également avoir des expériences personnelles ou des données cliniques qui indiquent une autre voie de traitement. Peut-être également doutez-vous de la pertinence du traitement lorsque la première option n'est plus disponible. Quelle qu'en soit la raison, il est essentiel de contacter le pharmacien pour discuter de vos

préoccupations. Les solutions sont aussi variées que les exceptions. Une simple modification de la posologie peut ouvrir de nouvelles perspectives, tout comme la prise en compte d'une allergie qui s'avère non confirmée ou encore la réduction de la durée du traitement. Il existe parfois même des situations pour lesquelles le pharmacien peut avoir conservé des réserves pour des cas plus graves ou urgents. Ce cas pourrait bien être celui de votre patient. Dans tous les cas, il est préférable de donner plus de détails sur la situation de votre patient afin que le pharmacien puisse avoir accès à un maximum de solutions.

Si, malgré ces discussions, aucune solution ne semble envisageable, il reste un dernier recours moins orthodoxe, celui de travailler avec les pharmacies de spécialités. Parfois appelées pharmacies magistrales, ces pharmacies jouent un rôle clé en fournissant des options personnalisées : les préparations magistrales. Ce terme désigne des médicaments conçus sur mesure pour un patient spécifique, conformément à une ordonnance médicale. Il s'agit de préparations qui ne sont pas disponibles sous forme commerciale standard. Cela peut être en raison d'un retrait officiel d'un produit, d'une concentration hors norme, d'une forme pharmaceutique différente, d'une allergie à un ingrédient autre que le principe actif ou encore d'une rupture d'inventaire temporaire. Si officiellement le pharmacien, en collaboration avec le prescripteur, est chargé de formuler les ingrédients de la préparation, les pharmaciens de magistrales prennent souvent le temps d'expliquer au prescripteur les possibilités et les avantages et inconvénients des différentes préparations. Par la suite, le pharmacien se charge de préparer et dispenser les médicaments afin de répondre aux besoins médicaux uniques dans cette situation.

Lorsqu'un médicament habituellement couvert par la RAMQ n'est temporairement pas disponible en raison d'une rupture d'inventaire, la RAMQ prend également en charge la préparation magistrale du produit de remplacement, mais parfois avec un certain délai. La RAMQ doit s'assurer qu'il ne reste réellement plus de quantité chez les grossistes du Québec avant de payer une préparation de ce type. Dans de tels cas, même si le médicament commercial n'est pas disponible, il est souvent possible de se procurer le principe actif nécessaire et de le préparer sous forme de capsules, par exemple. Il est important de noter que les assurances privées couvrent généralement tous les types de médicaments magistraux, peu importe la situation. Bien que le coût puisse être plus élevé que celui des médicaments fabriqués à grande échelle, les patients bénéficiant d'une assurance privée ne paient généralement qu'une fraction, ne dépassant pas 20% de la valeur du médicament. Ainsi, si vous estimez qu'une crème à base de Nystatin est moins efficace qu'une préparation sous forme d'onguent, il est tout à fait possible d'opter pour cette alternative. La flexibilité des médicaments magistraux offre des solutions adaptées aux besoins individuels des patients.

Il est important de noter que si un patient peut apporter une prescription de type magistrale dans n'importe quelle pharmacie, seules quelques pharmacies communautaires sont réellement équipées pour préparer ces médicaments sur mesure. Les autres pharmacies se procurent les préparations magistrales auprès de ces dernières. Par conséquent, ne soyez pas surpris si un pharmacien ne se sent pas à l'aise de discuter des ingrédients et des concentrations s'il n'est pas spécialisé dans ce domaine. Il vous référera alors vers un collègue.

Voici quelques adresses si vous avez des questions spécifiques sur la faisabilité de produits que vous aimeriez ajouter à votre arsenal médical.

### PHARMACIES PRÉPARATRICES

- **Pharmacie Vinh**  
**The Jimmy Pham pharmacien inc.**  
**Uniprix**  
140-4650 DESSERTÉ, SUD, AUTOROUTE,  
440 O, LAVAL, QC, H7T 2Z8.  
Tél. 450 238-0189 Fax. 450 238-5842
- **Gentès & Bolduc pharmaciens**  
4555 Av. Beaudry, Saint-Hyacinthe,  
QC J2S 8W2  
Tél. 450 778-2837
- **Pharmacie Laurie-Eve Lavoie Inc.**  
**(Affiliée à Horizon Santé)**  
4-1000 Ch Sainte Foy, Québec  
(QC) G1S 2L6  
Tél. 418 681-0045. Fax. 418 681-3778

En somme, les ruptures d'inventaire dans le domaine pharmaceutique ne sont pas simplement des problèmes logistiques, mais des enjeux qui touchent directement la santé et le bien-être des patients. Comme nous l'avons exploré tout au long de cet article, ces situations complexes nécessitent une collaboration étroite entre les pharmacies, les prescripteurs et les patients. Les professionnels de la santé s'efforcent de surmonter les obstacles causés par les ruptures d'inventaire, en cherchant des alternatives, en envisageant des substitutions appropriées, et en fournissant des solutions sur mesure grâce aux médicaments magistraux. Et dites-vous que si heureusement vous n'avez pas été impacté dans votre pratique par ce phénomène dans les dernières années, il y a probablement un pharmacien derrière tout cela.

## DOULEUR À LA MÂCHOIRE?

PCNphysio.com

Nos physiothérapeutes sont experts dans les traitements des dysfonctions de l'articulation temporo-mandibulaire (ATM).

Notre équipe détient une expertise de la zone cervicale et crânienne. Elle utilise des techniques spécifiques et efficaces permettant de soulager les douleurs et d'améliorer la fonction articulaire.

**PCN ST-SACREMENT**  
1200 rue des Sœurs du Bon Pasteur #320,  
Québec QC, G1S 0B1  
418.914.3516  
pcnstsacrement@pcnphysio.com

**PCN**  
Physio

SPECIALISE EN  
RÉNOVATION . AGRANDISSEMENT . AMÉNAGEMENT  
DEPUIS 25 ANS

**ROCHETTE**

ENTREPRENEUR GÉNÉRAL

[www.constructionrochette.com](http://www.constructionrochette.com)

(418) 842-9292

RBQ: 1636-0406-57

## Riche en expertises

Services-conseils  
Services comptables  
Certification  
Fiscalité  
Planification financière  
Services juridiques  
Ressources humaines



Photos : Marie-Claude Bournival  
Jean-Gabriel Drolet, Nathaly Chabot

## Mallette, le conseiller d'affaires des dentistes

Contactez-nous ! 418 839-7531

**Marie-Claude Bournival**  
MBA, CPA auditrice  
[marie-claude.bournival@mallette.ca](mailto:marie-claude.bournival@mallette.ca)

**Jean-Gabriel Drolet**  
CPA auditeur  
[jean-gabriel.drolet@mallette.ca](mailto:jean-gabriel.drolet@mallette.ca)

**Nathaly Chabot**  
CPA auditrice  
[nathaly.chabot@mallette.ca](mailto:nathaly.chabot@mallette.ca)

**MALLETTE**

Société de comptables  
professionnels agréés



# Dans quelles situations une greffe gingivale est-elle nécessaire?

D<sup>re</sup> Anne-Sophie Villeneuve  
Parodontiste  
D.M.D., M.Sc., Cert. Perio., F.R.C.D.(C).

La jonction dento-gingivale, formée de la gencive et de la dent, est une zone de scellement qui permet d'isoler l'environnement oral de l'intérieur du corps. Le scellement se fait au sein de la gencive attachée qui se situe entre le fond du sulcus et la jonction muco-gingivale. Une bande de gencive attachée est essentielle afin d'assurer un bon scellement, prévenir les récessions gingivales et faciliter l'élimination de la plaque dentaire.

La gencive attachée est considérée comme suffisante lorsqu'elle assure un scellement d'une hauteur de 1 mm et plus. La gencive attachée est qualifiée de minimale lorsqu'elle est de moins de 1 mm. La gencive attachée est absente lorsqu'il n'y a pas de scellement dento-gingival. Dans cette situation, la muqueuse s'étend jusqu'à la racine.

Si vous préférez utiliser la hauteur de tissu kératinisé pour évaluer le scellement dento-gingival, une hauteur de tissu kératinisé de 2 mm est suffisant pour réaliser un bon scellement. Une hauteur de tissu kératinisé de 1 à 2 mm est qualifiée de minimale. Le scellement est absent lorsque la hauteur de tissu kératinisé est de moins de 1 mm. La profondeur du sulcus a généralement une profondeur de 1 mm au buccal des incisives inférieures.

FIGURE 1

## QUALIFICATION DE LA HAUTEUR DE GENCIVE ATTACHÉE ET DE TISSU KÉRATINISÉ

	<b>S</b> Suffisante	<b>M</b> Minimale	<b>A</b> Absente
Gencive attachée	> 1 mm	< 1 mm	0 mm
Tissu kératinisé	> 2 mm	1 à 2 mm	< 1 mm

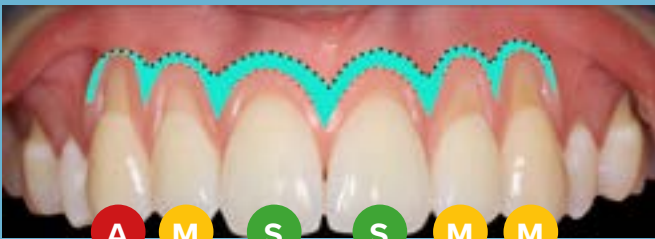
On peut aussi classer la quantité de TK de la même façon, c'est à dire suffisante si plus de 2 mm de TK, minimale si de 1-2 mm et absente si moins de 1 mm.

## Différencier les types de greffes gingivales et leurs indications cliniques

Si on prend ce cas ci, on dessine la JMG, puis le sulcus. La différence entre les pointillés noirs et rouges sont donc la quantité de GA qu'on peut classer comme absente, minimale et suffisante. Pour la dent 13, nous avons une absence de GA donc une GA absente. Pour la dent 12, moins de 1 mm donc minimale. Pour la dent 11, plus de 1 mm donc suffisante. Idem pour la dent 21. Ensuite pour la dent 22, on a moins de 1 mm donc GA minimale. Et finalement pour la dent 23, on a moins de 1 mm, donc GA minimale.

FIGURE 2

### QUANTITÉ DE GENCIVE ATTACHÉE



Ligne pointillée rouge : position du fond du sulcus  
Ligne pointillée noire : position de la jonction muco-gingivale  
Bande turquoise : gencive attachée

Il est nécessaire d'effectuer une greffe gingivale (greffe autogène libre, greffe de tissu conjonctif, greffe allogène) quand :

- La gencive attachée est absente.
- La gencive attachée est minimale avec un ou plusieurs facteurs de risque.

### Bibliographie

- 1 The Relationship Between the Width of Keratinized Gingiva and Gingival Health mandibular pathology : current approaches and understanding. Niklaus P. Lang, et Harald Løe, Journal of Periodontology 43 (1972) 623-627

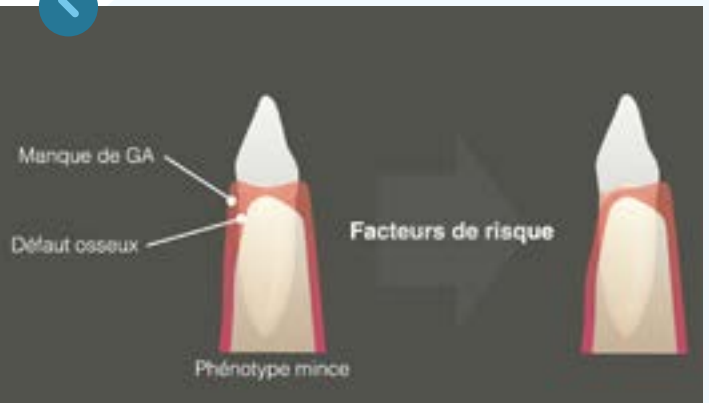


FIGURE 3

Schéma d'un phénotype mince avec risque de récession gingivale

### Facteurs de risque d'apparition d'une récession

- Malposition dentaire, dent proéminente (ou dent remplacée par orthodontie)
- Présence d'un frein à proximité du fond du sulcus
- Phénotype mince
- Région avec accumulation de plaque ou inflammation gingivale
- Présence d'une margination de restauration dans le sulcus

## 2023-2024

## Novembre

Conférence SDQ

**Prévention et gestion des aspects parodontaux dans un plan de traitement global**Jeudi 9 novembre 2023  
18h00 à 21h00

Conférenciers

**Les docteurs Karolann Roussy, Yanik Roussy et Andrew Zakrzewski**FORMATION EN LIGNE  
(voir détail sur : [sdq.ca](http://sdq.ca))Gratuit pour les dentistes membres de la SDQ  
Dentistes non-membres : 225,00 \$  
Auxiliaires : 100,00 \$

Conférence ACDQ

**Intelligence émotionnelle et mieux-être au travail**Vendredi 24 novembre 2023  
9h00 à 16h00

Conférencier

**Monsieur Jacques Coderre  
Lareau, B. Sc. Psy., D.E.S.S. RT**FORMATION EN LIGNE  
(voir détail sur : [sdq.ca](http://sdq.ca))Gratuit pour les dentistes membres de la SDQ  
Dentistes non-membres : 295,00 \$  
Auxiliaires : 130,00 \$

## Janvier

Conférence SDQ

**Joueur d'équipe inspiré et inspirant +****Comment donner plus de sens à son travail**Vendredi 19 janvier 2024  
9h00 à 16h00

Conférencière

**Madame Isabelle Fontaine**

HÔTEL PLAZA

3031, boulevard Laurier, Québec

Gratuit pour les dentistes membres de la SDQ  
Dentistes non-membres : 295,00 \$  
Auxiliaires : 130,00 \$

## Février

Conférence SDQ

**Dépistage, prévention et intervention orthodontique : comment minimiser le coût biologique du traitement orthodontique et chirurgical à l'âge adulte**Jeudi 8 février 2024  
18h00 à 21h00

Conférencières

**Les docteurs Léa Drouin-Gagné et Mélinda Paris**

FORMULE HYBRIDE | 2 choix

CAMPUS VILLA

(nombre de places limitées, seules les personnes inscrites pourront assister à la formation en présentiel)  
1440, rue Cyrille-Duquet, bureau 301FORMATION EN LIGNE  
(voir détail sur : [sdq.ca](http://sdq.ca))Gratuit pour les dentistes membres de la SDQ  
Dentistes non-membres : 225,00 \$  
Auxiliaires : 100,00 \$

Mars



Conférence SDQ

## Comment faire la paix avec le MIH

Vendredi 22 mars 2024  
9h00 à 17h00

Conférencières

**Les docteurs Anne-Sophie Fortin-Pagé et Anne-Marie Moreau**

HÔTEL PLAZA

3031, boulevard Laurier, Québec

Gratuit pour les dentistes membres de la SDQ  
Dentistes non-membres : 295,00 \$  
Auxiliaires : 130,00 \$

Certification

## Cours de RCR-DEA

Samedi 30 mars 2024

FACULTÉ DE MÉDECINE DENTAIRE DE L'UNIVERSITÉ LAVAL  
2420, rue de la Terrasse

Dentistes et auxiliaires : inscription en ligne ([md.ulaval.ca](http://md.ulaval.ca))

Avril



Conférence SDQ

## Lésions communes de la cavité buccale: une approche pratique!

Jeudi 4 avril 2024  
18h00 à 21h00

Conférencière

**Docteur Catherine Laliberté**

FORMATION EN LIGNE  
(voir détail sur : [sdq.ca](http://sdq.ca))

Gratuit pour les dentistes membres de la SDQ  
Dentistes non-membres : 225,00 \$  
Auxiliaires : 100,00 \$

Conférence SDQ

## La collaboration entre le dentiste et le technicien de laboratoire

Jeudi 25 avril 2024  
18h00 à 21h00

Conférencière

**Docteur Adrien Pollini**

HÔTEL PLAZA

3031, boulevard Laurier, Québec

Gratuit pour les dentistes membres de la SDQ  
Dentistes non-membres : 225,00 \$  
Auxiliaires : 100,00 \$

# SDQ en bref

Conférence SDQ

1<sup>ère</sup> partie

## 20 ans de chirurgie implantaire guidée: évolution et leçons apprises

2<sup>e</sup> partie

## La chirurgie maxillo-faciale pédiatrique: petites bouches, grands défis !

Hôtel Plaza



Le docteur Robert Paquin en compagnie de notre président docteur Julien Marceau lors de la conférence du 21 septembre dernier.

### MESSAGE IMPORTANT

Veillez noter qu'il sera maintenant possible de vous désinscrire à une formation directement sur notre site internet. Merci d'y porter une attention particulière afin de nous permettre de bien planifier les ressources nécessaires.

LA SOCIÉTÉ DENTAIRE DE QUÉBEC

# Le Programme fédéral de santé intérimaire (PFSI) : une opportunité d'améliorer la qualité de vie des nouveaux arrivants



## Saviez-vous que...

Chaque année, environ 2000 réfugiés et demandeurs d'asile arrivent au Québec et sont accueillis dans l'une des 14 régions de la province désignées par le ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion (MIDI). Environ 500 d'entre eux s'installent dans la région de Québec, où c'est le CIUSSS de la Capitale-Nationale qui a le mandat de leur offrir une évaluation de leur état de santé, notamment un dépistage systématique des problèmes buccodentaires.

Suite à l'évaluation, cette clientèle souvent vulnérable est référée dans les cliniques dentaires privées pour la prise en charge des soins curatifs.

Au Canada, le PFSI offre une protection en matière de soins de santé limitée et temporaire à certains groupes de personnes ne bénéficiant pas d'un régime d'assurance-maladie, incluant les réfugiés et les demandeurs d'asile. Cette couverture est disponible jusqu'à concurrence d'un an après l'arrivée au pays.

Pour ce qui est des soins dentaires, certaines interventions de bases sont couvertes d'emblée, alors que d'autres nécessitent une préautorisation ou ne sont pas couvertes.

Afin de mieux servir cette clientèle, vous pouvez devenir un fournisseur approuvé du PFSI en vous inscrivant à l'aide du lien suivant : <https://www.medaviebc.ca/fr/professionnels-de-la-sante/inscription>

Aussi, en cas de besoin, vous pouvez faire appel au service de la Banque d'interprète de la Capitale-Nationale (BICN). Consultez le site Web de la [BICN](#) pour en savoir plus sur les procédures et les tarifications.

**Aidez-nous à les aider!**

Un message de la Clinique santé des réfugiés en collaboration avec la Direction de santé publique du CIUSSS de la Capitale-Nationale



**NOS SERVICES**

- Parodontie
- Implantologie dentaire
- Chirurgies parodontales esthétiques
- Traitements multidisciplinaires

**PARODONTIE IMPLANTOLOGIE LEBOURGNEUF  
PARODONTISTES**

**Dre Karolann Roussy**  
D.M.D., M. Sc., FRCD(C)  
PARODONTISTE

**Dr Andrew Zakrzewski**  
D.M.D., M. Sc., FRCD(C)  
PARODONTISTE PROPRIÉTAIRE

**Dr Yanik Roussy**  
D.M.D., M. Sc., FRCD(C)  
PARODONTISTE

540 - 1280, boul. Lebourgneuf | 418 626-7276 | paroimplants.com

**URGENCE DU TEMPS DES FÊTES** **info**

**Dr Steve Smith** sera disponible  
du **22 décembre 2023 au 7 janvier 2024** inclus.

Avis aux dentistes intéressés à référer leurs patients  
pour cette période seulement.

**Joyeuses Fêtes à tous!**

**Tél.: 418 838-9188**  
**Fax: 418 838-2449**

**PROCHAINE GARDE** **PÂQUES**

Devrais-je  
l'ouvrir  
maintenant?

CELIAPP  
ou RAP?

Comment  
bien bâtir  
ma mise de  
fonds?

Et si je  
suis en  
couple?



En savoir plus  
sur le CELIAPP

Contactez Steve Castonguay, conseiller en gestion de patrimoine



**Steve Castonguay** MBA, CIM<sup>MD</sup>, FCSI<sup>MD</sup>, Pl. Fin.  
Conseiller en gestion de patrimoine, Québec  
T. 418 658-7143

[fdpgp.ca](http://fdpgp.ca)

Financière des professionnels inc. détient la propriété exclusive de Financière des professionnels – Fonds d'investissement inc. et de Financière des professionnels – Gestion privée inc. Financière des professionnels – Fonds d'investissement inc. est un gestionnaire de portefeuille et un gestionnaire de fonds d'investissement, qui gère les fonds de sa famille de fonds et offre des services-conseils en planification financière. Financière des professionnels – Gestion privée inc. est un courtier en placement, membre de l'Organisme canadien de réglementation des investissements (OCRI) et du Fonds canadien de protection des investisseurs (FCPI), qui offre des services de gestion de portefeuille. fdp et les marques de commerce, noms et logos connexes sont la propriété de Financière des professionnels inc. et sont enregistrés ou employés au Canada. Employés en vertu d'une licence de Financière des professionnels inc.



3291, CHEMIN SAINTE-FOY,  
**BUREAU 221**  
QUÉBEC (QUÉBEC)  
G1X 3V2

418 656-6060  
[info@sdq.ca](mailto:info@sdq.ca)  
[sdq.ca](http://sdq.ca)